



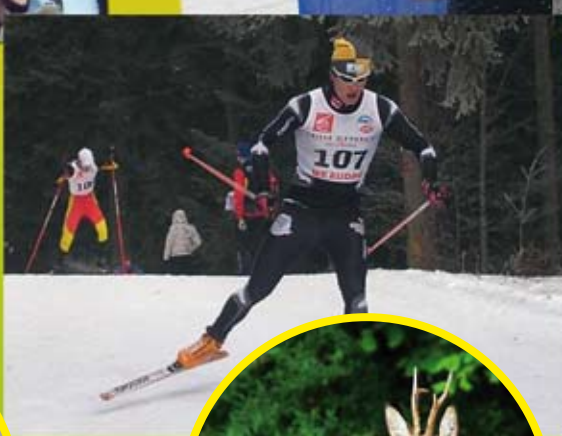
M Saint - Julien Montdenis

MAURIENNE



Lo marshyan' grône

SAINT-JULIEN ET SES CHAMPIONS...



Page 08
Travaux

Page 18
Histoire

Page 20
Faune

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi , mardi (8h-12h/13h30-17h30),

Mercredi (13h30-17h30),

Jeudi, vendredi (8h-12h/13h30-17h30),

Samedi (10h-12h)

Adresse : 318, rue du Bourg

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :

info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 FAX : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL :

accueil@saint-julien-montdenis.com

E-MAIL SECRETARIAT :

sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi (9h30-11h)

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles s'adresser à Mme Françoise SIBUE

à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence : Mardi (9h-11h), Jeudi (9h-11h)

Tél. : 04 79 59 65 55

E-MAIL SERVICE TECHNIQUE :

st@saint-julien-montdenis.com

SOREA :

Permanence en mairie de St-Julien-Montdenis

le 1er mardi de chaque mois de 8h30 à 12h

et tous les mardis de 8h30 à 12h pour les mois de mars et avril

Horaires d'ouverture à ST JEAN : 8h à 12h et 13h30 à 17h

NOUVELLE ADRESSE :

177, PLACE FODERE BP 117

73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : www.sorea-maurienne.fr

Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

En période scolaire, sur réservation la veille avant midi auprès du transporteur, les personnes intéressées peuvent emprunter les cars les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin et l'après-midi. Tél : 04 79 64 02 55

Hors vacances scolaires : mardi après-midi et samedi matin

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture mercredi (8h30 - 11h 30 / 16h30 - 18h30) samedi (15h-17h)

Ecole primaire

Tél 04 79 59 62 92

Médecin

Tél 04 79 59 67 59

Gendarmerie

Tél 17

Ecole maternelle

Tél 04 79 59 61 61

Pharmacien

Tél 04 79 59 64 83

Samu

Tél 15

Services religieux

En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne

Tél 04 79 64 06 64

Kinésithérapeute

Tél 04 79 59 62 20

Pompiers

Tél 18

Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h)
vendredi (8h30 - 11h45)

Communauté de Communes

Cœur de Maurienne

Tél 04 79 64 11 44

Syndicat de Pays de Maurienne

Tél 04 79 64 12 48

ONF

Tél 04 79 59 61 49

Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (7h30 - 12h / 13h30 - 17h30)
samedi (7h30 - 12h / 13h30 - 17h)



ÉDITO

Au mois de mars le nouveau conseil municipal a préparé puis voté le premier budget de ce mandat. Je voudrais tout d'abord me féliciter du sérieux et de la motivation dont a fait preuve toute l'équipe à cette occasion car l'exercice n'était pas facile.

Au contexte de crise économique qui bouleverse beaucoup de nos repères habituels s'ajoute un manque de lisibilité à court et moyen termes généré par l'annonce de changements profonds dans la fiscalité des communes avec notamment la disparition de la taxe professionnelle.

Nous avons considéré que l'urgence aujourd'hui était de soutenir les entreprises et donc les emplois en décidant un ambitieux programme de travaux et donc un niveau d'investissement exceptionnel. Parallèlement, nous avons choisi une hausse très modérée des impôts locaux (+1%) alors que la hausse moyenne des communes en France pour 2009 est de +3,6%.

Ce choix nous impose plus que jamais d'être rigoureux dans la gestion des deniers publics et efficace dans la mise en œuvre de nos politiques. Nous nous y attachons avec conviction et avec le désir de servir au mieux notre collectivité dans cette période délicate pour tous.

Sincèrement vôtre

Le Maire Marc TOURNABIEN

SOMMAIRE

Page 2	Informations
Page 3	Edito / Sommaire
Page 4	Conseil municipal
Page 5	Commission travaux
Page 6 à 7	Budget
Page 8 à 9	Les travaux
Page 10 à 17	Les associations
Page 18 à 19	L'histoire
Page 20	La faune
Page 21	Les champions
Page 22 à 23	La centrale
Page 24	Solidarité
Page 25	Nouvelles entreprises
Page 26 à 27	Les brèves

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

Conception - réalisation



L'atelier «DIAPH» - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Mairie de St Julien - Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal fin 2008 et début 2009

Le 5 décembre 2008

Le conseil municipal :

- formule un nouveau recours contre la fermeture du tribunal d'instance de Saint-Jean-de-Maurienne, le décret 2008-145 du 15 février ayant été retiré par l'état,
- autorise M. le maire à débiter les négociations avec SOREA pour la construction d'une petite centrale hydraulique sur le ruisseau du Saint Julien ; à signer un avenant à la convention de 1999 avec le conservatoire du patrimoine pour l'extension du périmètre des pelouses sèches à Serpollière,
- demande un complément de subvention auprès du Conseil Général pour l'achat d'une saleuse qui pourra être installée sur le nouvel Unimog (chasse-neige),
- accepte les décisions modificatives pour le budget principal et le budget de l'eau proposées par M. le maire.

Le 15 décembre 2008

Le conseil municipal :

- approuve l'institution de la participation pour voirie et réseaux sur l'ensemble de la commune,
- autorise M. le maire à demander une subvention de 12 838 € HT pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture des vestiaires du foot,
- vote le prix de l'eau et de l'assainissement et de la location des compteurs pour l'année 2009 (le m³ d'eau à Saint-Julien-Montdenis sera facturé 2,19 € HT à partir du 1er janvier 2009, l'abonnement reste à 13 €.

Le 4 février 2009

Le conseil :

- approuve les délibérations du CCAS,
- accepte de demander une subvention complémentaire pour le chauffe-eau solaire des vestiaires du stade au titre de la Dotation Globale d'Equipement, l'engagement de quelques dépenses avant le vote du budget, la création du poste d'adjoint administratif à temps complet et la suppression du poste d'adjoint administratif à temps non complet, la vente d'une parcelle de 1 018 m² sur la PF3 à la CCCM pour créer une salle serveur, la création d'une régie de recettes pour la bibliothèque.

Le 10 mars 2009

Le conseil approuve les délibérations du CCAS proposées par M. Marcel BOCHET :

- subventions aux associations de droit privé,
- approbation du compte administratif et de gestion pour l'exercice 2008,
- affectation des résultats d'exécution pour l'exercice 2008,
- vote du budget primitif pour 2009 qui s'équilibre à la somme de 27 000 euros.

Le conseil approuve également les comptes administratif et de gestion du budget eau et assainissement 2008 qui se soldent par un déficit total de 182 722,34 euros et en affecte les résultats puis vote le budget primitif pour 2009 qui s'équilibre à la somme de 646 020 euros.

Le conseil approuve les comptes administratif et de gestion 2008 pour la commune qui se soldent par un excédent total de 1 540 885,75 euros, le compte de gestion 2008 de la régie d'électricité qui a été dissoute en 2008, affecte les résultats du budget 2008 et accepte le budget primitif 2009 qui s'équilibre à la somme de 3 908 860 euros

Le conseil accepte le budget alloué aux associations (98 170 euros) et M. le maire est autorisé à verser les subventions après présentation du

bilan moral et financier de chacune d'elles.

Le conseil accepte l'augmentation de 1% des impôts locaux pour 2009 présentée par M. le Maire.

Le conseil autorise M. le maire à lancer les enquêtes publiques nécessaires à l'acceptation du schéma directeur d'assainissement.

Le conseil accepte des demandes de subventions :

- pour la création de l'AFP de Saint-Julien,
- pour la réfection de voies communales auprès du FEDEC,
- pour la réfection de la toiture annexe de l'église auprès du Conseil Général,
- une subvention pour la sécurisation de la rue du Bourg auprès des amendes de police.

Le conseil accepte la vente d'une parcelle à M. Guy LEBERT à Montdenis, la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (26h) et la suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (20h), la suppression du poste d'adjoint d'animation non complet (17h30), la création d'un poste de rédacteur à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps complet, le versement d'une indemnité de 619,24 euros au perceuteur pour 2008.

Le 31 mars 2009

Le conseil accepte :

- le renouvellement d'une ligne de trésorerie (400 000 euros) et un crédit relais de 120 000 euros,
 - le tarif de la cotisation pour la bibliothèque : 10 euros par an et par famille,
 - le renouvellement d'une demande de subvention pour la mise en conformité des captages auprès du Conseil Général,
 - la convention SOREA pour le déplacement et l'enfouissement des réseaux, la convention SOREA Arc Assistance pour un montant de 2867 euros,
 - la subvention de 340 euros au collège Maurienne pour les élèves de Saint-Julien-Montdenis qui partent en voyage scolaire à l'étranger.
- Le conseil refuse la demande de M. TRUCHET concernant l'achat échelonné sur 3 ans de sa parcelle sur la PF4.

Le 26 mai 2009

Le conseil municipal accepte :

- deux avenants concernant des travaux supplémentaires à Montdenis (un groupe d'habitations prévu pour la tranche 2009 a été raccordé en 2008) et sur le captage du Revet ; ce qui engendre deux décisions modificatives du budget qui sont acceptées,
 - d'embaucher 25 jeunes de 16 à 18 ans pour l'été 2009,
 - plusieurs demandes de subventions :
 - Natura 2000 pour la remise en état des sentiers d'accès aux chardons bleus, au Conseil Régional pour des travaux forestiers sur les parcelles 10 et 22, à l'État pour des travaux forestiers sur les parcelles 33 et 35,
 - la vente de parcelles sur la ZAC du Pré de Pâques et au lotissement Saint Antoine,
 - l'acquisition d'une parcelle de 140 m² (bien sans maître) par la commune située dans l'enclave du Sirtomm pour ensuite la lui rétrocéder,
 - l'acquisition d'une parcelle de 43 m² au lieu-dit Saint Barthélémy pour élargir le chemin communal.
- Le conseil autorise M. le maire à engager la procédure d'enquête publique pour le déplacement d'un chemin communal au lieu-dit les Villes à Montdenis.

Commissions

La commission communale chargée de la vie associative



Cette commission présidée par M. le maire et animée par M. J-F THIAFFEY est composée des membres du conseil (Mmes CHOMAZ Josiane, COLLOMBET Corinne, LESIEUR Evelyne, VALENZANO Martine et Ms DABURON Didier, DALLA COSTA René, VARESANO José, VIARD Marcel) et de personnes de la commune (Mmes BOIS Paulette et PIATON Odile).

Elle se réunit pour élaborer le budget des associations et participe avec l'ensemble des présidents et des présidentes d'associations aux réunions d'information et à la planification de l'occupation des salles communales pour les différentes manifestations ou activités proposées par celles-ci.

Françoise

Originaire de Saint-Jean-de-Maurienne et mère de deux enfants, je suis passionnée de vélo et de montagne.

J'ai été embauchée à la mairie de Saint-Julien-Montdenis le 16 mars dernier et suis plus particulièrement chargée de l'accueil, poste similaire à celui que j'ai occupé durant sept ans à « l'Espace Jeunes » de la CCCM.

Après un détour par Briançon (Hautes-Alpes) au Centre International de Préparation Physique en Altitude où j'occupais un poste d'agent comptable public, me voici de retour dans notre vallée de Maurienne, prête à assurer de mon mieux le « service à la population » de la commune de Saint-Julien-Montdenis.



Le budget

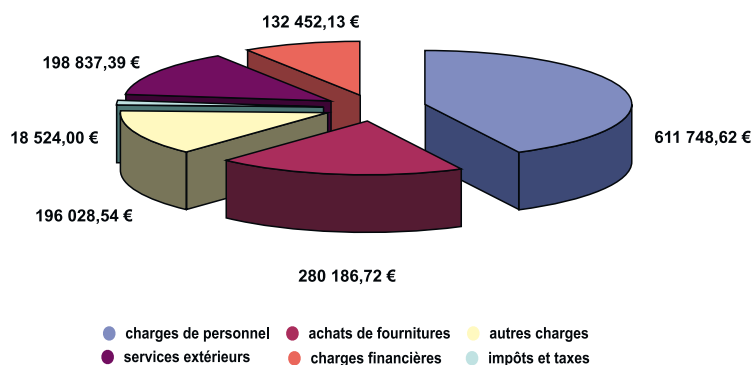
Budget de la commune : le réalisé 2008

Cette page présente les recettes et dépenses réalisées sur l'exercice budgétaire 2008.

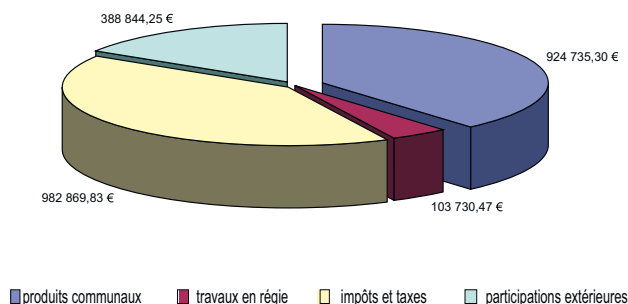
La page de droite montre le budget prévisionnel de l'année en cours.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant ces différents budgets (communal, eau et assainissement et CCAS), ceux-ci sont consultables en mairie sur demande.

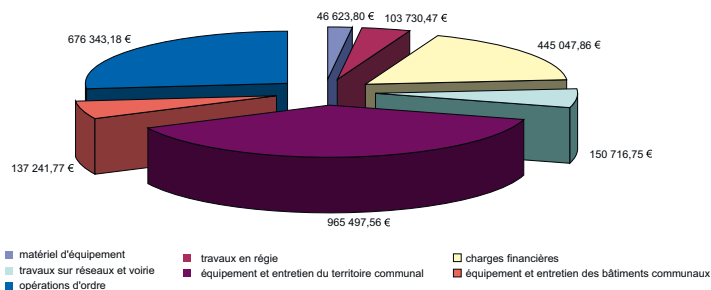
dépenses de fonctionnement 2008



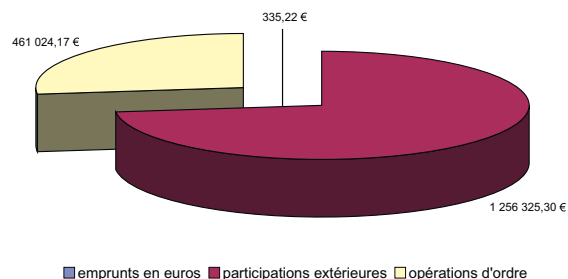
recettes de fonctionnement 2008



dépenses d'investissement 2008



recettes d'investissement 2008



Budget de l'eau et de l'assainissement

Le budget de l'eau est indépendant du budget de la commune :

2008	Dépenses	Recettes
Exploitation	207 950,89 €	209 390,70 €
Investissement	360 319,45€	176 157,30€

Les recettes :

La vente de l'eau a apporté une recette de 196 512,14 € en 2008.

Le conseil municipal a voté une augmentation du prix du m³ d'eau de 0,16 € pour couvrir les dépenses d'exploitation des réseaux d'eau.

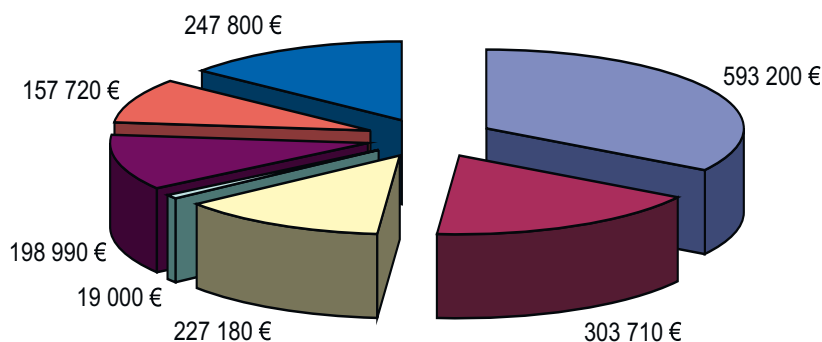
Les dépenses :

Cette année, nous poursuivons le changement de la conduite d'eau de Montdenis avec la 3^{ème} tranche. Les travaux de télégestion sont terminés et améliorent la surveillance des réservoirs.

La réfection des captages du Revet et de la Culaz est budgétée sur 2009.

La participation de la commune auprès des syndicats SIA et SAAEMM se montent à 34 566,06 €

dépenses de fonctionnement 2009



■ charges de personnel : 593 200€

■ achats de fournitures : 303 710€ concernent les dépenses de la commune; l'eau pour 12 000€, l'électricité pour 55 000 €, les fournitures scolaires pour 12 000 €, fournitures d'entretien pour 22 000 € et les combustibles pour 50 000€.

■ autres charges : 227 180€ dont 98 170 € consacrés aux associations

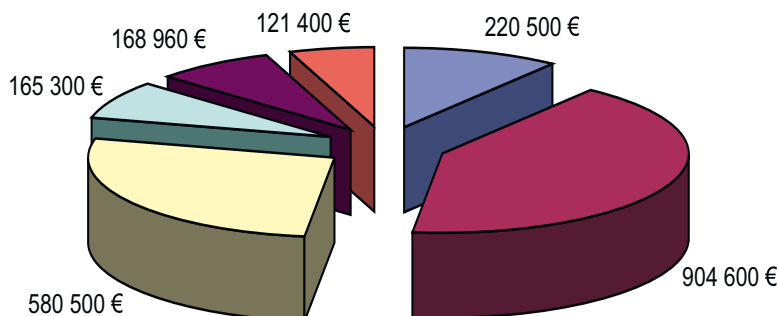
■ impôts et taxes : 19 000€ la commune paie ses impôts

■ services extérieurs : 131 000€ sont budgétisés pour l'exploitation de la forêt, 10 000 € pour l'entretien des bâtiments communaux et 9 000 € pour les fêtes et cérémonies.

■ charges financières : 157 720€ ce sont les intérêts des emprunts communaux et les opérations d'ordre

■ virement à la section d'investissement : 247 800€

dépenses d'investissement 2009



■ matériel d'équipement : 220 500€ dont 199 200 € pour l'achat d'un camion et d'une saleuse

■ charges financières : 904 600€ dont 96 000 € représentent le montant du remboursement de nos emprunts en cours

■ travaux sur réseaux et voirie : 580 500€ aménagement piétons rue de la gare, poursuite des réseaux secs sur Montdenis et aménagement de la rue du Bourg.

■ équipement et entretien du territoire communal : 165 300 € dont les espaces verts sur le lotissement St Antoine et le talus avenue de la Gare ainsi que la poursuite du programme bois et forêts.

■ équipement et entretien des bâtiments communaux : 168 960€ avec l'étude de notre espace culturel et de la chaufferie pour les écoles et la maison des jeunes ainsi que notre participation au vestiaire du foot et sanitaires publics.

■ opérations d'ordre : 121 400€

Les travaux

Travaux exécutés en 2009

Achat engin déneigement

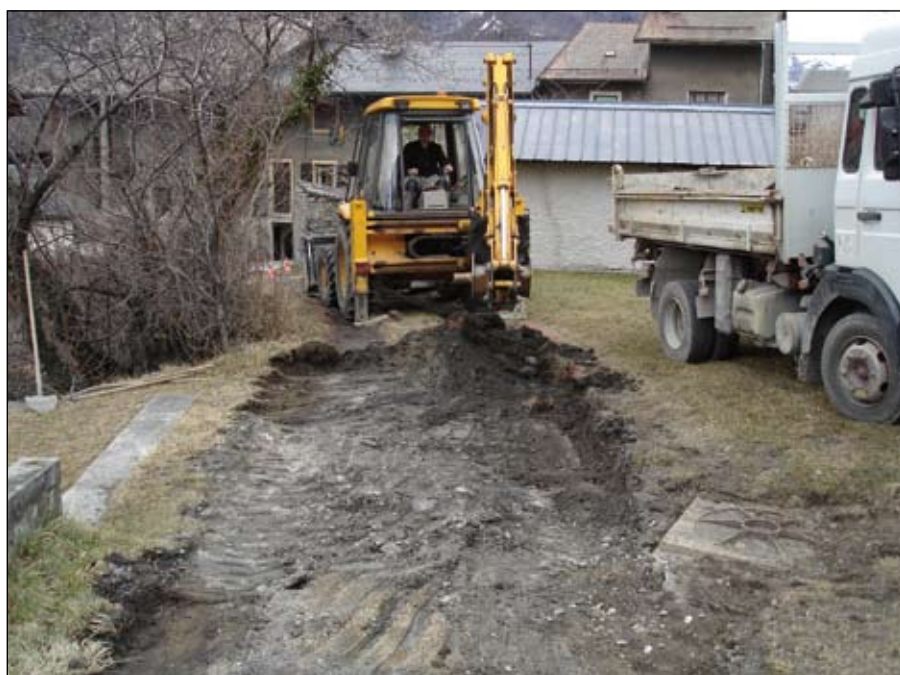
L'engin de déneigement et de débroussaillage a été remplacé par un modèle plus puissant car son utilisation est en augmentation pour entretenir les abords des voiries, les terrains communaux et la ZAC.

Sécurité incendie des hameaux

La commune va installer de nouveaux coffrets équipés de matériel de première intervention pour la lutte contre les incendies, le matériel en place n'est plus adapté.



La commune complète son matériel de manifestation par l'achat de deux chapiteaux .



Voies

Les projets de sécurisation de l'avenue de la Gare et de la rue du Bourg sont en cours d'étude et la réalisation est prévue cet automne.

Aménagement du virage entre les entrées des lotissements Saint Antoine et Petita Via pour sécuriser le cheminement piétons très utilisé par les écoliers.

Divers travaux d'entretien et remise en état vont être réalisés sur les voiries Miguet Perron, sur le chemin derrière l'église et sur la route de Tourmentier.

Les travaux



Bâtiments

La commune prévoit chaque année des travaux d'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments pour les économies d'énergie : cette année les combles de la mairie, du groupe scolaire et les cages d'escaliers seront réalisés. Les portes des couloirs des classes donnant dans les cages d'escaliers seront remplacées ainsi que les fenêtres du local associatif Boule Ardoisière.



Depuis que nous sommes raccordés à la station d'épuration de Saint-Jean-de-Maurienne (SIA) la commune doit mettre tout en oeuvre pour séparer les eaux pluviales des eaux usées pour réduire les coûts de dépollution et améliorer le fonctionnement de la station d'épuration : la commune fait ces travaux sur les bâtiments (école de Villarclément, groupe scolaire, école maternelle et maison des jeunes).



Le projet d'extension du gymnase est en cours ainsi que l'amélioration thermique et acoustique du bâtiment. Les vestiaires sportifs et sanitaires situés sur le complexe sportif des Bourguignons sont en cours d'achèvement.



Suite à la démolition de la maison Perotto, la façade a été reprise ; avec plus tard la création de places de parking dans le projet de sécurisation de la rue du Bourg.

Montdenis

La mise en souterrain de la deuxième tranche va être en service.

Le génie civil de la troisième tranche de travaux commencera dans le deuxième semestre.

Les associations

ASM Basket

UNE SAISON 2008-2009 BIEN REMPLIE



Sur les parquets, l'ASM a connu une saison faste : une seule saison aura suffi aux seniors 1 pour remonter en championnat régional. En ayant dominé le championnat départemental avec 16 victoires et seulement 2 défaites, c'est logiquement qu'ils ont été sacrés champions de Savoie, un titre que l'équipe phare n'avait plus remporté depuis plus de 20 ans. Et ce n'est pas tout : l'équipe 1 s'est aussi hissée en finale de coupe de Savoie, en ayant éliminé des clubs évoluant 2, voire 3 niveaux au-dessus du sien. Cette finale propose un alléchant derby contre Saint Michel. Les finales de coupe de Savoie qui ont d'ailleurs été organisées par l'ASM le 17 mai dernier au gymnase des Bourguignons, ont accueilli les 6 finales des catégories minimes, cadets et seniors, masculins et féminins.

Les seniors 2 continuent d'apprendre au plus bas niveau départemental, pour pouvoir passer un cap et enfin essayer de jouer la montée, objectif que l'équipe s'était fixé depuis l'année dernière. Avec un bilan de 10 victoires pour autant de défaites, ils échouent à une longueur du podium en finissant 4ème.

La bonne surprise vient des seniors filles : l'équipe qui a vu le jour en septembre dernier a réussi d'énormes progrès

et termine la saison à la 5ème place du championnat, avec 4 victoires et 8 défaites. Un bilan inespéré en début d'exercice, qui laisse beaucoup d'espoir pour la prochaine saison.

Sans oublier les jeunes pousses Saint Glenainches qui se démènent toujours autant les mercredis à l'école de basket.

En dehors des parquets, l'ASM a connu aussi une bonne saison, avec l'organisation de 2 concours de belote en octobre 2008 et en avril 2009.

Une trentaine de licenciés ont effectué deux déplacements pour assister à deux rencontres de championnat de France de pro-A de l'ASVEL, avec à la clé une photo de groupe au milieu de terrain de l'Astroballe, ainsi que la rencontre avec certains joueurs de l'ASVEL.

Le traditionnel Festibasket a été organisé le 6 juin, un tournoi de basket ouvert à tous, que l'on soit basketteur ou non.

Enfin, l'ASM souhaite la bienvenue à Carla Nicoletti, Leona Pellegrini, Elena Sbrizzi et Camille Pellegrini. Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.



Les associations



AMICALE LAÏQUE ST JULIEN MONTDENIS

Since 1962

Du niveau débutant à chamois, venez découvrir ou vous perfectionner en Ski Alpin avec l'équipe dynamique d'animateurs de l'amicale laïque, les samedis après-midi de janvier à avril.

Les enfants évoluent par groupe de 6 à 8 maximum sur les pistes des Karellis. Les ados de plus de 14 ans peuvent évoluer en ski libre.

La saison se termine par le traditionnel passage des tests de l'Ecole du Ski Français (ESF) suivi du verre de l'amitié.



Enfants, parents, célibataires, retraités, l'Amicale Laïque est ouverte à tous les amoureux des sports de glisse.

Prix attractifs*

Adhésions 23 € par famille

Sortie 6 €

Accompagnateurs sortie gratuite

* tarifs 2008/2009

CALENDRIER 2009 / 2010

Assemblée générale : vendredi 9 octobre 09 à 20h

Inscriptions : vendredi 11 et mardi 15 Décembre 09 de 18h à 20h

Sorties ski : à compter du samedi 9 janvier 2010

deux sorties exceptionnelles encadrées par l'ESF

une sortie journée complète

Passage des tests ESF : samedi 27 mars 2010

Journée chasse aux oeufs le samedi 03 avril suivie d'une omelette géante



LE BLOG DE L'AMICALE

<http://al-stjulien.spaces.live.com>



Les associations

LE PIED A L'ETRIER EXPORTE SON SAVOIR-FAIRE EN STATION...

Comme chaque hiver et plus encore cette année, le centre équestre de Saint-Julien-Montdenis, Le Pied à l'Etrier, a présenté de nombreuses animations (plus de 25 !) dans les stations de Maurienne (Les Karellis, Valmeinier, Saint-Collomban-des-Villards, La Toussuire) ou de Haute-Maurienne (Bessans, La Norma), mais aussi pour la Communauté de Communes Maurienne-Galibier.

De décembre à avril, la monitrice dirigeante du club, Martine Wagnon prépare puis embarque dans le van, son propre cheval, Isop, ainsi qu'un grand poney, Daffy, appartenant à Ophélie Bois, pour se rendre en station. Elle est toujours accompagnée de plusieurs cavaliers bénévoles, que le club remercie chaleureusement : sans eux, cette activité ne pourrait avoir lieu !

Qu'est-ce que le ski-joëring ?

Le ski-joëring, pour les amoureux de la glisse et des chevaux, réunit deux activités en une : le ski et l'équitation.

« Ski joëring » vient du mot « Shõrekjöring » qui signifie « ski tracté », « joëring » signifiant « tracté »

en Finnois. Avant d'être un loisir, c'était autrefois un moyen de locomotion, utilisé l'hiver. Tractés par des rennes, puis par des chevaux, les fermiers se déplaçaient en glissant, équipés de patins.

Au début du XXème siècle, presque au même moment que le ski, le ski-joëring arrive en France. En Savoie-Mont Blanc, il a fait son apparition vers 1925. Les paysans utilisaient alors le cheval ou le mulet l'hiver pour tracter de très grosses luges qui servaient à transporter divers produits. Cette technique a ensuite été utilisée comme remonte-pente.

En Savoie, l'évolution après guerre a fait disparaître petit à petit l'usage du cheval durant l'hiver.

A présent, c'est une discipline de la Fédération Française d'Equitation. Des stations de sports d'hiver de Savoie proposent une initiation à cette activité nordique, aux origines ancestrales.



Les associations



Notre équipement

Le ski-joëring allie donc le ski et un attelage équestre : un cheval ou un poney attelé tire le skieur grâce à un cadre rigide (les traits) que nous avons fabriqué en piquets de slalom. Ces piquets sont munis d'une rotule, au niveau des hanches de l'animal, pour permettre au skieur de se déplacer légèrement à droite ou à gauche mais toujours derrière celui-ci. La rigidité du cadre empêche le skieur de venir butter dans les fesses du cheval ou du poney.

Les 2 traits sont reliés par un palonnier sur lequel sont fixés les 2 manches rattachés aux rênes pour guider le cheval.

Nos animations

Elles se déroulent toujours dans une aire réservée, sécurisée et balisée.

Elles commencent par des démonstrations sonorisées, présentées par l'équipe du club. A skis, en luge, en snow board, les évolutions se succèdent, sur des parcours droits, des cercles, des slaloms, les animaux circulant seuls ou de front, au pas, au trot et au galop....

Ensuite, viennent les baptêmes : derrière Isop ou Daffy, au pas, au trot, au galop, seuls ou accompagnés, enfants ou adultes profitent, pour leur plus grande joie, de deux activités en une : la glisse et l'équitation....

Rendez-vous à la saison prochaine ! L'équipe du Pied à l'Etrier vous attend !



Steve

Bienvenue Steve !

LE PIED A L'ETRIER est heureux de la présence dans ses locaux, d'un nouveau moniteur : Steve COUGET, titulaire du BPJEPS «activités équestres» en 2008 et du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles en 2004. Celui-ci enseigne l'équitation depuis octobre.

Sa gentillesse et ses compétences ont fait l'unanimité chez les cavaliers.



Les associations

SANG=VIE



L'assemblée générale 2008 de notre association a eu lieu en fin d'année et n'a donc pas pu paraître dans « Lo Marshyan'Grône » précédent.

Celle-ci s'est déroulée en présence de Marc TOURNABIEN et Jean VERNEY, maires de Saint Julien-Montdenis et de Montricher, du docteur B. BARDY responsable du centre de transfusion de Chambéry, de la présidente et du secrétaire de l'Union Départementale de Savoie, de Marcel BOCHET responsable du CCAS de Saint-Julien-Montdenis, des présidents des amicales mauriennaises (Aiguebelle, Saint-Jean-de-Maurienne, Modane) et de nombreux donneurs de Saint-Julien-Montdenis. Le président André BUTTARD remerciait tout d'abord les membres présents. Le bilan moral et financier était approuvé et voté à l'unanimité ensuite.

Le docteur répondant à plusieurs questions au sujet

de l'utilisation et des besoins en sang, donnait une importance particulière à cette réunion.

Une information nous était également donnée sur les âges concernant le don de sang. L'âge légal pour le don n'est plus de 18 à 65 ans mais passe depuis avril 2009 de 18 à 70 ans.

Sachez que pour l'année 2008, en trois collectes, 236 donneurs se sont présentés à Saint-Julien-Montdenis. Les résultats sont bons, mais bien sûr, toujours insuffisants étant donnés les besoins journaliers en sang et en plasma.

Cette réunion très conviviale se terminait ensuite par une remise de diplômes et le pot de l'amitié. Félicitations et merci à tous les donneurs que nous souhaitons toujours plus nombreux.

Prochaines collectes 2009 :

17 juin de 7h à 10h30 & 26 octobre de 16h à 19h



Liste des diplômés 2007

Diplôme 10 dons

ALBERT Isabelle
COUTAZ Jean-Luc
EDMOND Marielle
FADY Deny
FEAZ Marcel
ROCHAS Céline
TIREAU Brigitte

Saint-Julien-Montdenis
Montricher Albanne
Montricher Albanne
Saint-Julien-Montdenis
Saint-Julien-Montdenis
Saint-Julien-Montdenis
Saint-Julien-Montdenis

Diplôme 25 dons

MOUCHET Odile
TOURNABIEN Marc

Saint-Julien-Montdenis
Saint-Julien-Montdenis

Diplôme 45 dons femmes

CHATEL Maryse

Saint-Julien-Montdenis

Diplôme 75 dons hommes

ARLE Jean

Saint-Julien-Montdenis

Les associations

La Tirelire des Ecoles



Malgré l'absence du soleil ce 28 mars, l'association « **la tirelire des écoles** » avec les enfants des écoles de Saint-Julien-Montdenis a bien organisé son traditionnel carnaval avec un bal masqué pour les petits après la prestation de l'Echo Ardoisier pour ouvrir les festivités. Merci aux écoles primaire et maternelle pour leur investissement ainsi qu'à tous les bénévoles.

Pour l'année prochaine l'association souhaiterait organiser un défilé de chars avec toutes les associations qui le désirent, à méditer...

Le président Michel PFISTER

ASSOCIATION SKI ET MONTAGNE

SKI ET RAQUETTES AVEC VILLARFORCCHIARDO

Le 15 MARS 2009 une trentaine d'amis de Villarforcchiardo nous ont rejoints sur les pentes des KARELLIS.



Le soleil étant au rendez-vous : ski de pistes pour les pros ... balade en raquettes pour les autres ..et ce n'est pas moins de 80 personnes qui se sont retrouvées autour du casse – croûte où les chansons ont égayé la place du FORUM. Journée sportive très conviviale avec la participation des membres des deux comités de jumelage et ouverte à toute la population.

Yvon Bois

Les associations

L'ECHO ARDOISIEN

L'ECHO ARDOISIEN a été retenu pour organiser la 50^e assemblée générale de la Fédération Musicale de Savoie présidée par Chantal VISSOUD le samedi 4 Avril 2009.

Devant plus de 150 congressistes rassemblés dans la salle polyvalente transformée pour l'occasion en salle de spectacle, l'Echo a assuré l'accueil et les intermèdes musicaux avec l'orchestre junior de l'école, l'ensemble de clarinettes et la chorale sous la direction d'Aude Féaz.



L'orchestre d'harmonie a poursuivi par un concert, en dédiant deux des œuvres de son répertoire à Auguste Bozon vice-président et Maurice Adam président honoraire de la Confédération Musicale de France en hommage à cinquante années de dévouement au sein de cette association.

L'ensemble chœur et orchestre rassemblant plus de 130 musiciens avec l'hymne « to the fallen » de William a clôturé le rassemblement des 115 associations musicales de Savoie.



Les associations

IRRIGATION RIVE DROITE

Lettre du président de l'association « **irrigation rive droite** » à ses adhérents :

Auparavant, les gens, lorsqu'ils rencontraient une rigole bouchée par des branches, de l'herbe ou des cailloux, ne manquaient jamais de s'arrêter pour la déboucher afin que le ruisseau d'arrosage ne soit pas obstrué lors des orages. Ce réflexe que l'on pouvait juger de peu d'importance s'est perdu dans les mémoires ainsi que les cotisations. Certains pensent que le matériel, les tubes, le ciment sont gratuits ; malheureusement non ! C'est pour cela qu'une cotisation annuelle de 10 € est demandée. Merci d'avance.



La FNATH

Vous êtes victime d'un accident de travail
atteint d'une maladie professionnelle
licencié pour inaptitude

Vous rencontrez des difficultés dans votre emploi actuel
Vous voulez savoir quels sont vos droits et vos recours

La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) vous accueille à
Saint-Jean-de-Maurienne salle Nicolas Martin le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 10h à 11h.

Pour tous renseignements contacter M Raymond MAGNIN au 04 79 20 46 30



De St Julien à Montdenis : du chemin à la route

Le chemin

De tout temps la population de Montdenis a eu des liens très étroits avec Saint-Julien-de-Maurienne. De nombreuses familles de Montdenis venaient cultiver leurs vignes et avaient une petite résidence secondaire au Costerg à Saint-Julien-de-Maurienne. Pour leurs allers et venues les habitants de Montdenis préfèrent le chemin piétonnier des « Roches », plus rapide mais aussi plus pentu, à celui du bas, l'actuel itinéraire de montée du « chemin des ardoisiers ». Mais s'ils doivent monter ou descendre avec un animal, ils utilisent le chemin muletier numéro 79 qui part du Pont d'Arc, monte au quartier Saint-Pierre et bifurque vers la gauche. (voir le plan).

Après l'ouverture de la gare en 1906 et la construction de la « route de la gare », le conseil municipal de Saint-Julien-de-Maurienne demande la modification du

classement des chemins n°1 et n°79. La délibération du conseil municipal du 26 août 1907 nous précise ce projet : « Par suite de l'ouverture de la gare de Saint-Julien-Montricher le trafic qui se faisait autrefois sur le chemin d'intérêt commun n°79 est presque entièrement reporté sur le chemin n°1. Dans ces conditions il conviendrait d'intervertir le classement de ces deux chemins. Le chemin d'intérêt commun n°79 au lieu d'aller du Pont d'Arc à Montdenis irait de la gare à Montdenis. Et le chemin vicinal n° 1 irait du Pont d'Arc au four à chaux. ». Le conseil municipal de Saint-Julien-de-Maurienne adopte ce projet le 12 janvier 1908 et celui de Montdenis fait de même le 19 janvier 1908.

Inauguration de la route : de gauche à droite

M. Chinal-Donat conseiller
général de Saint-Michel-
de-Maurienne,
M. Coutaz Gustave maire
de Montdenis,
M. Roannet sous-préfet de
Saint-Jean-de-Maurienne
et **M. Girard** député de
Savoie





Plan du chemin muletier
de Saint-Julien-de-Maurienne à Montdenis

La route

Le journal « La Maurienne » du 25 avril 1906, relate l'espoir fondé par les habitants de Montdenis auprès de M. Piot en visite électorale : M. Piot « fera certainement toutes les démarches nécessaires pour obtenir la route depuis longtemps promise. »

En 1921, le conseil municipal renouvelle une demande de désenclavement de la commune. Un projet est établi et déclaré d'utilité publique le 5 juin 1930. Mais il faudra attendre car le désenclavement de Montdenis pose problème. En 1951 il faut choisir parmi trois tracés : le tracé actuel avec quelques modifications, celui côté Tourmentier pour accéder aux forêts communales demandé par les services des Eaux et Forêts et celui qui partirait d'Hermillon pour desservir Montandré demandé par la commune d'Hermillon. En 1951, a lieu l'adjudication du 1^{er} tronçon et les travaux débutent au printemps 1952. L'entrepreneur de la 1^{ère} tranche de travaux a des difficultés financières. L'entreprise Ratel poursuit les travaux et effectue les lots suivant : le lot 2 (adjudication en 1955), le 3 (adjudication en 1958), le lot 4 (adjudication en 1959). La route arrive au « Crêt des bornes » en 1961. Le 4 octobre 1961, le conseil municipal approuve le projet de construction du 5^{ème} et dernier lot et demande sa réalisation par l'entreprise Ratel.

Il faut signaler que dès la fin de la réalisation du 4^{ème} tronçon, il a été possible de rejoindre le village de l'Eglise en voiture par l'ancien chemin muletier.

Le 8 décembre 1963, le conseil demande le classement du chemin vicinal ordinaire de désenclavement en route départementale.

Par délibération du 27 septembre 1961 le conseil municipal de Montdenis a décidé la construction d'un chemin de désenclavement entre le chef-lieu et le hameau des « Villes » (40 habitants) ainsi qu'une bretelle pour desservir le haut du village de « l'Eglise » (35 habitants). Mais en 1965, le conseil municipal de Saint-Julien-Montdenis doit encore approuver ce projet et en fixer les modalités de financement. Le 9 novembre 1965, adjudication de la route des « Villes », le tracé est effectué dès le printemps 1966.

Après discussion en commission avec le conseil municipal de Saint-Julien-de-Maurienne, le 22 septembre 1963, le conseil municipal de Montdenis donne un accord de principe favorable à l'ouverture de la route pastorale Montdenis-Tourmentier et le 3 novembre approuve le projet. L'adjudication des travaux n'a lieu que le 27-11-1965 et les travaux sont exécutés en 1966.

L'inauguration de la route départementale 79 : la route est inaugurée le 9 août 1964 en présence de nombreuses personnalités de la vallée. M Rouanet, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne dit « Inaugurer la route qui désenclave le dernier chef-lieu de France, est un geste de portée historique ». L'écho ardoisier de Saint-Julien-de-Maurienne est venu apporter son concours pour animer cette manifestation. L'après-midi se déroule dans une ambiance de kermesse, montrant combien les habitants apprécient cette réalisation.

Sources : archives départementales et communales

Journal : la Savoie
photos : plan : ADS 43-S-115

Inauguration : M. et Mme Miletto André

Bernadette BUFFAZ



Le Chevreuil

*Le soleil se lève, un animal retourne se cacher en quelques bonds dans la forêt...
Il s'agit du chevreuil, que l'on peut croiser à Saint-Julien,
surtout à l'aube ou au crépuscule.*

Nom du mâle : brocard

Nom de la femelle : chevrette

Nom du jeune : faon de 0 à 3 mois et
chevrillard de 4 à 12 mois

Poids adulte : jusqu'à 30 Kg pour les mâles
et 20 Kg pour les femelles

Taille : 70 cm au garrot,

Longueur : 1m à 1,20 m

Le mâle porte des bois qui tombent toutes
les années entre octobre et novembre, et
repoussent à partir de janvier en « velours »



Le pelage des chevreuils change de brun-gris en hiver à roux en été



Particularité : le chevreuil est le seul grand animal
de montagne à avoir sa période de reproduction en
été et non en automne.

La saison des amours a lieu en juillet où l'on peut
entendre le soir le cri rauque du brocard. La femelle
aura ensuite une gestation de 9 mois au total, avec
arrêt de croissance du fœtus pendant 5 mois, pour
donner naissance au printemps.

La chevrette met bas un à deux petits.

Si vous avez de la chance vous le croiserez peut-
être le long des lisières.

Bonnes balades à Saint-Julien !

Texte et photos : Guillaume Collombet

Les champions

Saint-Julien-Montdenis fête ses Champions



LELOUP Marine



PANIZ GUIRAL Thibaut



GUEDON Pierre



DESCHAMPS Louis



LELOUP Marine



MARMI Stella



MARMI Stella



GUEDON Pierre

Ce samedi 30 mai rendez-vous était donné à 5 jeunes de la commune qui ont particulièrement brillé ces dernières années dans différents sports individuels :

MARMI Stella championne de France benjamine de bordercross cet hiver aux Deux-Alpes

LELOUP Marine championne d'Europe et 4ème mondiale en course d'orientation l'an dernier

PANIZ GUIRAL Thibaut 4ème aux championnats de France de natation et reçu major de la promotion 2009 des maîtres nageurs de la région Alpes Côte d'Azur

DESCHAMPS Louis champion de Savoie 2009 en ski de fond, 3ème au championnat de France de relais, 16ème au championnat du monde universitaire en Chine et 15ème en coupe d'Europe

GUEDON Pierre champion de France longue distance et de poursuite en ski de fond, vice - champion de France de sprint, 3ème du classement général de la Coupe d'Europe OPA et sélection aux championnat du monde junior

Toutes nos félicitations à ces jeunes ainsi qu'à leurs familles qui se dévouent au quotidien pour la réussite de leurs enfants.



DESCHAMPS Louis



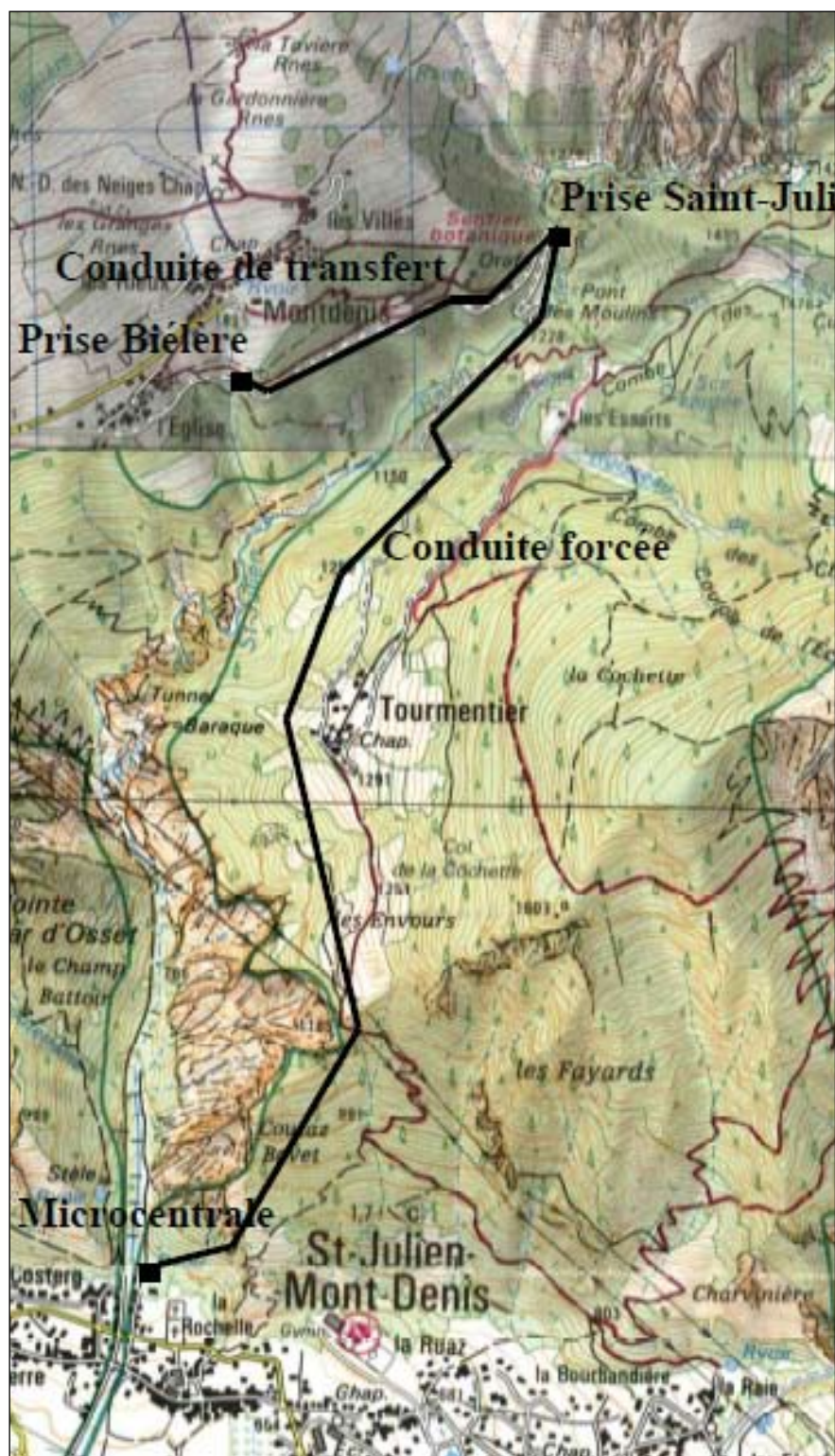
DESCHAMPS Louis

La centrale hydraulique

Projet de réalisation d'une centrale hydraulique sur le torrent du Saint-Julien

SOREA, en collaboration avec la commune de Saint-Julien-Montdenis, a le projet de réaliser une centrale hydraulique sur le torrent du Saint-Julien.

Le projet d'aménagement est composé des ouvrages suivants, de l'amont vers l'aval :



- une prise d'eau sur le ruisseau de la Biélère à 1 330 m NGF, au niveau de son intersection avec la piste forestière reliant Montdenis et Tourmentier.

- une conduite de transfert des eaux de la Biélère vers le Ravin des Moulins, le long de la piste forestière.

- une prise d'eau dans le Ravin des Moulins à 1 260 m NGF, dite « par en-dessous » ou « tyrolienne ». Ce type de prise est adapté aux torrents de montagne avec forte pente et fort transport solide.

- un dessableur, qui permet de faire décanter les particules en suspension et protège ainsi la conduite forcée et la turbine de l'abrasion due à une eau chargée en particules solides.

- une conduite forcée enterrée, d'une longueur de 3700 m et de diamètre 600 mm.

- une centrale située à 702,5 m NGF, en rive gauche du ruisseau de Saint-Julien équipée d'un groupe type « Pelton » à axe horizontal et à deux injecteurs.

Projet de Centrale Hydraulique à Saint-Julien-Montdenis

La centrale hydraulique

[illegible]



«Vêtement'tri»
Un achat solidaire...

1. Vêtements de saison
2. Parfait état
3. Prix modiques
4. Création d'emplois
5. Développement durable...

5 vraies raisons de venir découvrir ce magasin associatif, utile à tous et attractif pour l'ensemble des habitants de la Maurienne.

04 79 59 99 77
165, rue Jean Huguet (vers EDF)
73300 Saint Jean de Maurienne

Vente de vêtements et accessoires le
LUNDI - MERCREDI et VENDREDI
Horaires d'ouverture : de 14h à 16 h

Secours Catholique
Fédération mondiale Caritas

A.M.I.E.S
04 79 59 96 98
73300 Saint Jean de Maurienne
SERVICES
ACCOMPAGNEMENT
EMPLOI

Vêtement'tri
Un magasin
associatif

Association



«Sur votre commune
un point de collecte
est disponible en mairie »

Récoltez vos bouchons !

Nouvelles entreprises

Taxibel

TAXIBEL vous informe qu'il peut assurer toutes formes de transports et pour toutes destinations y compris les malades assis qui doivent se rendre à des séances de dialyse, de rayons, de chimiothérapie ou pour des consultations de spécialistes, d'hospitalisation, de rééducation. TAXIBEL à votre service.



Baptiste Bellavia

TRANSPORTS MALADES ASSIS
dialyse, chimiothérapie,
rayons, consultation,
rééducation, hospitalisation

52, chemin du Tir
73870 Saint Julien Montdenis

04.79.59.17.34
06.99.82.52.62

Immo Diag Controles

Depuis déjà plusieurs années, la vente ou la location d'un bien immobilier s'accompagne d'un ou plusieurs diagnostics immobiliers obligatoires. Cela consiste en un contrôle technique précis et méticuleux des habitations, locaux commerciaux et industriels, garages....par des diagnostics amiante, de performance énergétique, loi Carrez, plomb, états des risques naturels, gaz, électricité, prêt à taux zéro...

Vous avez décidé de vendre ou de louer votre bien immobilier ? Cette transaction nécessite de réaliser quelques-uns de ces points de contrôle, mais lesquels ?

Le cabinet IMMO DIAG CONTROLES est spécialisé dans ce genre de diagnostics. Pour répondre à vos questions et déterminer la ou les investigations que vous avez à effectuer, Fabrice GIRAUD, expert certifié dans ce domaine est à votre disposition pour vous fournir un devis gratuit.

Pour tout savoir sur vos obligations, appelez le 04 79 64 40 14 ou le 06 81 79 95 75 ou envoyez votre mail à info@immodiagcontroles.fr



CABINET DE CONTROLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- **ETAT DES LIEUX** pour l'obtention de votre prêt 0%
- **DIAGNOSTICS IMMOBILIERS** exigés pour la VENTE ou la LOCATION de vos biens immobiliers
- **AUDIT THERMIQUE INFRAROUGE** avant / après travaux, neuf ou rénovation

Fabrice GIRAUD : Tél : 04.79.64.40.14
Mobile : 06.81.79.95.75 - E-mail : info@immodiagcontroles.fr
2, ROUTE DU CLARET – 73870 SAINT JULIEN MONTDENIS

Les brèves

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Une permanence supplémentaire à la bibliothèque :

le lundi de 17h à 19h

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi 17 à 19h

Mercredi 8h30-11h30 / 16h30-18h30

Samedi 15h-17h

Mois d'août uniquement :

le mercredi de 9h à 11h

A partir du mois de septembre les cartes d'adhésion ou de renouvellement à la bibliothèque seront désormais en vente à la mairie (10 euros par famille et par an)

La fête des voisins



La **fête des voisins** au quartier Saint Pierre a rassemblé une trentaine de personnes autour d'un buffet composé de ce que chacun avait apporté. Moment sympathique et convivial qu'il est prévu de reconduire peut-être avant l'année prochaine....

Championnat quadrette



Lors du championnat de Savoie quadrettes à GRESY sur AIX, la quadrette de Saint-Julien-Montdenis (GOURMAUD Christian, GERMAIN Michel, MONTAGNE Patrice, SIDORSKI André, BROTTA Patrick), sous-championne de Savoie est qualifiée pour le championnat de France au mois de juillet à VILLEFRANCHE sur SAONE.

Démarchage

Chaque année des entreprises font du démarchage à domicile pour vous proposer différents contrats ou services, sachez qu'elles ne sont pas envoyées par la mairie. Si tel était le cas vous en seriez avertis par un courrier signé du maire et un article dans la presse.

Soyez vigilants !

LA DEFENSE

Le conseil municipal a nommé M. BOCHET Marcel correspondant défense sur notre commune.

Vous pouvez vous adresser à lui pour avoir plus d'informations en particulier pour les jeunes qui souhaiteraient trouver un travail dans ce domaine.

PASSEPORTS

Depuis le 14 mai 2009, les passeports biométriques sont déployés sur le département suite à l'arrêté ministériel du 24 avril 2009.

Seules deux mairies en Maurienne sont équipées d'une station d'enregistrement pour délivrer ces passeports : MODANE et SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

Désormais pour obtenir un passeport il faut s'adresser à ces mairies.

Les brèves

Boules lyonnaises



Au cours des mois de mars et avril, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire ont suivi un cycle de six séances d'initiation aux boules lyonnaises animé par un moniteur fédéral en partenariat avec le club local "La Boule Ardoisière" que nous tenons à remercier. Les élèves ont pu s'essayer sur divers ateliers éducatifs au tir avec élan et au lancer de précision. Une rencontre boulistique conviviale entre les élèves et les membres du club devrait être organisée prochainement.

Boule Ardoisière

Dans le cadre du jumelage avec Villarforchiardo les membres de la Boule Ardoisière ont reçu ce samedi 6 juin 2009 leurs amis boulistes italiens.



Environnement



Le terreau de l'ensemble des jardinières a disparu avant même que les fleurs y soient plantées. Cinq jardinières déjà fleuries ont été jetées dans le torrent du Saint-Julien.

Ces gestes d'incivilité nous consternent. Néanmoins nous encourageons notre jardinier à poursuivre le fleurissement de la commune au profit du plus grand nombre.

L'adjoint J-F THIAFFEY

Exposition développement durable

Les élèves de l'école à la découverte de l'exposition sur le développement durable qui s'est tenue en mairie du 24 avril au 10 mai 2009



www.saint-julien-montdenis.com

Depuis le 1er avril le nouveau site est en ligne : ce n'était pas un poisson ! Vos remarques, vos suggestions sont les bienvenues.

Josiane CHOMAZ

Ouverture des cars scolaires au public : encore plus de services !!

Le Syndicat du Pays de Maurienne, en partenariat avec le Conseil Général, a ouvert les transports scolaires au public depuis le 24 novembre. Pour répondre à un besoin exprimé par la population, la ligne Saint-Julien-Montdenis / Saint-Jean-de-Maurienne va bénéficier de l'extension de ses plages horaires : en période scolaire, sur réservation la veille avant midi auprès du transporteur, les personnes intéressées peuvent emprunter les cars les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin et l'après-midi. (réservation au 04 79 64 02 55)

Pour plus de renseignements s'adresser en mairie ou au Syndicat du Pays de Maurienne.

Programme des manifestations du 2ème semestre 2009

Dimanche 26 juillet : fête de Grenis

Lundi 3 août : concert du groupe «Bratsch» dans le cadre du festival Cordes et Pics

Samedi 22 août : mémorial Serge Goffo

Samedi 29 , dimanche 30 et lundi 31 août : fête patronale

Samedi 10 & dimanche 11 octobre : exposition vente des activités manuelles

Dimanche 11 octobre : repas des anciens

Dimanche 25 octobre : - concours de belote de l'ASM
- journée boudin organisée par la Chapelle de Grenis

Lundi 26 octobre : don du sang

Dimanche 8 novembre : loto de l'Echo Ardoisier

Samedi 28 novembre : ½ finale du Star Tour

Dimanche 29 novembre : concours de belote du Ski-Club des Karellis

Dimanche 20 décembre : concert de Noël de l'Echo Ardoisier

Lundi 21 décembre : fête de l'hiver par le Comité de Jumelage

Jeudi 31 décembre : réveillon du Football Club de Saint-Julien

Programme de la fête patronale

Des 29, 30 et 31 août 2009

Samedi 29 août

21h30 : départ du local des pompiers pour la descente aux flambeaux avec l'Echo Ardoisier et les associations de Saint-Julien-Montdenis

22h30 : feu d'artifice sur le stade des Bourguignons

23h : bal populaire animé par Gallo Tony Music Show

Dimanche 30 août

11h30 : apéritif offert par la municipalité et servi par les élus avec la participation de l'Echo Ardoisier

12h30 : Repas

14h30 : Concert

15h à 17h : Jeux inter-quartiers

17h30 : Remise des prix

Lundi 31 août

Concours de boule organisé par la Boule ardoisière

Quelques informations pour la fête patronale

Réservation obligatoire des repas :

permanences en mairie :

Samedi 22 août de 10 h à 12h

Mardi 25 août de 10h à 12h et de 16h à 17h30

soit par tél avant mercredi 26 août au 06 64 10 87 44

Menu
Salade verte
Couscous
Tartelette myrtille

Adulte 10€
enfant -10 ans 6 €